



Ville de Mont-Saint-Hilaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES

Un montant bonifié pour soutenir les projets de la communauté artistique, culturelle et touristique hilairemontaine

Mont-Saint-Hilaire, le 3 février 2023 – Pour une cinquième année consécutive, la Ville de Mont-Saint-Hilaire se tourne vers les acteurs et les actrices des communautés artistique, culturelle et touristique de son territoire pour son appel de projets lié au *Fonds d'initiatives culturelles*.

Le montant du fonds de cette année est considérablement bonifié grâce au report des sommes inutilisées l'an dernier. Ainsi, le montant total disponible pour les projets retenus est de 26 300 \$ et les montants maximaux admissibles pour chaque projet passeront de 2 500 \$ à 5000 \$. Rappelons que cette initiative est rendue possible grâce à une entente de développement culturel signée avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Les projets recherchés devront notamment se démarquer par leur aspect novateur en plus de leur capacité à favoriser la collaboration entre plusieurs acteurs culturels de la communauté et à mettre en valeur notre patrimoine local.

« La Ville est fière de soutenir le Fonds d'initiatives culturelles, un programme essentiel à la bonification et à la diversification de l'offre culturelle sur le territoire de Mont-Saint-Hilaire. De plus, le Fonds permet de faire rayonner la culture et la créativité issue de notre communauté artistique auprès des citoyens et citoyennes de tous âges – et plus particulièrement de la jeunesse hilairemontaine », se réjouit Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

Dépôt de projets et critères d'admissibilité

Les informations relatives à l'appel de projets, dont les objectifs du Fonds, les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire à remplir pour présenter un projet, se trouvent sur le site Internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire au villemsh.ca : section *Loisirs et culture*, onglets *Culture/Appels de projets*. La date limite de dépôt des projets est le **vendredi 17 mars, à midi**. Les demandes doivent être acheminées par courriel à l'adresse I.chartrand@villemsh.ca.

Pour tout renseignement supplémentaire, les artistes, les artisans, les artisanes et les organismes sont priés de communiquer par courriel avec Élisabeth Cantin, directrice du Service du loisir et de la culture, à l'adresse e.cantin@villemsh.ca.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca